

Bulletin d'information municipal RUE PRINCIPALE

Pour vous tenir au courant de toutes nos activités et services offerts, visitez notre site web www.saint-louis-de-blandford.ca



CAPITALE NATIONALE DE LA CANNEBERGE

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, Chers citoyens,

e beau temps signifie l'été et les vacances. Le bureau municipal sera fermé durant les deux semaines de la construction (23 juillet au 6 août 2017 inclusivement). Soyez sûrs que nous serons disponible pour vous répondre à notre retour au travail, dès le lundi 7 août (à partir de 8 h 30).

Au nom du conseil municipal et de la municipalité, nous voulons remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués au cours de la Fête nationale, le 24 juin dernier. Un grand merci!

Bon festival western qui se tiendra du 4 au 9 juillet prochain et bon rendez-vous country du 22 au 27 août.

Nous souhaitons un bon congé de maternité, à notre directrice générale, Julie Galarneau et nous souhaitons bienvenue au nouveau directeur général en remplacement, Me Renaud Ayotte.



Prenez du temps pour vous, votre famille et vos amis au cours de cet été! Veillez à la sécurité de tous en prévenant les dangers!

Gilles Marchand, maire

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	page 2					
Festival Western et Rendez-vous coun	try page 3					
Règlements provincial-Piscine	page 4					
Comité 12-18	page 5					
Régie Incentraide	page 6					
Invitation et remerciements	page 7					
FADOQ	page 8					
Hommage aux bénévoles du brunch du Rassem-						
blement	page 9					
Loisirs	page 10					
Les jeudis en chansons	page 11					
Bibliothèque	page 12					
Mot de l'inspecteur	page 13					
Commanditaires	pages 14-15					
Calendrier	page 16					



TARIFS POUR LES PUBLICITÉS par parution

Carte d'affaires : 25 \$*

1/4 page : 60 \$* Demi-page : 75 \$*

Page complète: 100 \$*

*Rabais de 20 % sur 5 parutions consécutives

Pour information: 819 364-7007

TARIFS POUR LOCATIONS DE SALLES

(taxes en sus)

Salle Marc Bieler (175 pers.): 175 \$

Salle Blandford (60 pers.): 75 \$

Salle Des Générations (60 pers.) : 100 \$

Option cuisine, bar : 25 \$ Chambre froide : 50 \$

Pour réservation: 819 364-7007

Festival Western et Rendez-vous country

DU 4 AU 9 JUILLET 2017





18 HOITIGE

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD VOUS INVITE

MARD	CENTRE RÉCRÉA		ELER DI 25S INCLUS
19830	MARCEL TURCOTTE MUSIQUE DE DANSE	13H00	DUO SANS PRÉTENTION
JEUDI 13HOO	TOURNOI DE WIST (CARTES) AVEC ROBERT & JACQUELINE BOURSE 166 S	14H 10 15H 15 16H 15	NATHALIE PIGARD ÉMILE PRINCE ROGER CHARETTE
	PATRIOTES COUNTRY REDI 20\$ SOUPER	191100	SOUPER (PORC EFFILOCHÉ BBQ) VITAL & ALAIN GUILLEMETTE
13H00	ROGER, MARC & LOUISE CHANSON & HUMOUR SOUPER (MACARONI VIANDE & LÉGUMES)	20H10 20H15	PRÉSENTATION COMITÉ MATHIEU ELVIS NARDI HOMMAGE A ELVIS
19830	MANNY JR & CYCLONES PARTIE 1 ROCKABILLY COUNTRY ANNÉE 50, 60	21H30 22H45	BRIAN HACHÉ DWIGHT LEROUX
21H00	MANNY JR & CYCLONES PARTIE 2	DIMAI	NCHE 158 BRUNCH 78 SEULEMENT
22H30	MARIO PAQUETTE RÉTRO JEAN-CLAUDE ST-PIERRE HOMMAGE JOHNNY CASH	10H00	MESSE (CHANT ÉMILE PRINCE) BRUNCH
The second secon	SSION MUSIQUE DE DANSE: TURCOTTE	13H00	ROBERT HÉBERT (GALA AMATEUR) INSCRIPTIONS A 12H30

WWW.FESTIVALSTLOUIS.CA

INFORMATIONS:

HUGUETTE TOURIGNY / 8 19 806-7486 YVAN GOUIN / 819 350-9806 RITA TANCREDE / 819 364-7420 COURRIEL: RITA_TANCREDE@HOTMAIL.COM

DU 22 AU 27 AOÛT 2017







SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD VOUS INVITED

CENTRE RÉCRÉATIF BIELER

19H30	MARCEL TURCOTTE (MUSIQUE DE DANSE)	3 A M E 13 H O O	OI 25\$ SOUPER ORCHESTRE: GISELE BEAUDOIN
JEUDI	10\$	141100	NATHALIE PICARD
13H00	BINGO TUPERWARE 10 S PAS INCLUS DANS LE FORFAIT	16H00	DANIELLE HÉROUX
19H30	PATRIOTES COUNTRY		SOUPER (RAGOUT DE POULET)
	REDI 208 SOUPER	191100	NATHALIE ROBERGE
13H00	DIANE DESHAIES	20H 10	PRÉSENTATION COMITÉ
14H30	PIERRE & LUCIE	20H15	JEAN DUVAL
16H00	FRANCE JOLY	21H30	ALFONSO MAROTTA
Tondo	SOUPER (GALETTES SARRASIN)	22H45	CLAUDIA & STEVE
19H00	GUILLAUME LAPIERRE	DIMA	NCHE 158 ET GALA 78 SEULEMENT
20H15	JEAN-CLAUDE ST-PIERRE HOMMAGE A JOHNNY CASH	10H00	MESSE (MGR. ANDRÉ GAZAILLE) CHANT JEAN-NIL GUILLEMETTE
21H30	DENIS CÔTÉ SOIRÉE CANADIENNE		
22H45	MARIO PAQUETTE RÉTRO		BRUNCH
	SSION MUSIQUE DE DANSE: TURCOTTE	13H00	ROBERT HÉBERT (GALA FOLKLORIQUE) INSCRIPTIONS À 12H30

W W W . RENDEZ VOUS COUNTRYSTLOUIS DEBLANDFORD.CA

Règlement provincial - Piscine

Sous réserve de l'article 6, toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès. D. 515-2010, a. 3.

Une enceinte doit:

- 1° empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- 2° être d'une hauteur d'au moins 1,2 m;
- 3° être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Un mur formant une partie d'une enceinte ne doit être pourvu d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte.

Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte.

D. 515-2010, a. 4.

Toute porte aménagée dans une enceinte doit avoir les caractéristiques prévues à l'article 4 et être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement.

D. 515-2010, a. 5.

Une piscine hors terre dont la hauteur de la paroi est d'au moins 1,2 m en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 m ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès à la piscine s'effectue de l'une ou l'autre des façons suivantes:

- 1° au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement pour empêcher son utilisation par un enfant;
- 2° au moyen d'une échelle ou à partir d'une plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte ayant les caractéristiques prévues aux articles 4 et 5:
- 3° à partir d'une terrasse rattachée à la résidence et aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine soit protégée par une enceinte ayant les caractéristiques prévues aux articles 4 et 5. D. 515-2010, a. 6.

Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine, tout appareil lié à son fonctionnement doit être installé à plus d'un mètre de la paroi de la piscine ou, selon le cas, de l'enceinte.

Les conduits reliant l'appareil à la piscine doivent être souples et ne doivent pas être installés de façon à faciliter l'escalade de la paroi de la piscine ou, selon le cas, de l'enceinte.

Malgré le premier alinéa, peut être situé à moins d'un mètre de la piscine ou de l'enceinte tout appareil lorsqu'il est installé:

- 1° à l'intérieur d'une enceinte ayant les caractéristiques prévues aux articles 4 et 5;
- 2° sous une structure qui empêche l'accès à la piscine à partir de l'appareil et qui a les caractéristiques prévues aux paragraphes 2 et 3 du premier alinéa de l'article 4;
- 3° dans une remise.
- D. 515-2010, a. 7.

Toute installation destinée à donner ou empêcher l'accès à la piscine doit être maintenue en bon état de fonctionnement.

Dans le but d'assurer le respect des normes édictées par le présent règlement, un <u>permis délivré par la municipalité</u> locale sur le territoire de laquelle seront effectués les travaux est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

La personne qui a obtenu un permis pour installer une piscine démontable n'est pas tenue de faire une nouvelle demande pour la réinstallation d'une piscine démontable au même endroit et dans les mêmes conditions.

Pendant la durée des travaux, la personne à qui est le permis prévu au premier alinéa doit, s'il y a lieu, prévoir des mesures temporaires visant à contrôler l'accès à la piscine. Ces mesures tiennent lieu de celles prévues à la section II pourvu que les travaux soient complétés dans un délai raisonnable.

Source: Gouvernement du Québec, http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/S-3.1.02,%20r.%201

Comité 12-18 St-Louis



Le 3 juin dernier, les membres du comité 12-18 de St-Louis de Blandford ont organisé la première édition de La Fête 12-18. Cette journée avait pour but de rassembler tous les adolescents de nos 8 municipalités pour célébrer et leur remettre des prix pour leur importante implication. Un énorme merci à tous nos participants ainsi qu'à nos bénévoles. Félicitations à nos gagnants!



Félicitation à Anne-Sophie Marchand pour son prix de la Sureté du Québec offert par l'agente Josée Gagné. Ce prix lui a été mérité pour son leadership, civisme et engagement de notre jeune bénévole. Anne-Sophie a d'ailleurs eu la chance de visiter le poste de police!

Bravo !!

Félicitation à Mélodie Laquerre pour son prix personnalité de l'année du comité 12-18 de St-Louis de Blandford. Ce prix lui a été offert pour son implication bénévole exemplaire.

Bravo !!



Félicitation aussi à tous nos jeunes administrateurs ainsi qu'aux membres du comité 12-18 de St-Louis de Blandford. Soient Claudia Lemay, Nicolas Boilard, Rosalie Veilleux, Mélodie Laquerre, Anne-Sophie Marchand, Anthony Blouin ainsi que notre mentor Roxanne Proulx. Ceux-ci ont travaillé fort dans l'organisation de cet évènement. Soyez fières de vous!



Tel: 819-806-1237

Courriel: cyergeau@p1218.org
Facebook: Partenaires Arthabaska

RÉGIE INCENTRAIDE





Nouveau camion incendie

Votre service d'incendie, la Régie Intermunicipale Incentraide a fait l'acquisition en février 2017 d'un camion neuf. Le nouveau véhicule est conçu pour le commandement des opérations et possède une section où les pompiers peuvent se ravitailler et se réchauffer l'hiver. Le camion est aussi muni de pinces de désincarcération qui ont été acquises à la fin de l'année 2016. Le nouveau véhicule porte le numéro d'identification 1023, ce dernier va éventuellement remplacer le vieux véhicule poste de commandement agé de 40 ans.

Je vous souhaite à tous une excellente saison estivale!

Stéphanie Champagne Régie Incentraide





INVITATION ET REMERCIEMENTS

Un grand merci aux bénévoles qui ont su faire de la Fête nationale, un bel évènement! Sans votre précieuse aide, l'évènement n'aurait pas eu lieu!

MERCI!



SPÉCIALEMENT POUR VOUS Chers citoyens (nes) de Saint-Louis-de-Blandford

Un dîner gratuit vous est offert par Monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska en collaboration avec le Comité du Brunch du Rassemblement

Hot-dog avec condiments non traditionnels ainsi qu'une épluchette de Blé d'inde

Quand: Dimanche le 13 août 2017 Heure: Midi à 15 h Où: Sur le terrain de la municipalité

Venez nous rencontrer, c'est toujours un plaisir de vous recevoir



FADOQ



Club FADOQ Saint-Louis-de-Blandford



Conseil d'Administration — FADOQ 2016-2017

Président : Monsieur Denis DeBilly

Vice-président : Monsieur Jean-Pierre Vézina

Secrétaire-trésorière : Madame Gaétane Gagnon

Administratrice: Madame Renée Blanchette

Administratrice: Madame Lucie Deshaies

Administrateur: Monsieur Serge Vézina

Administratrice: Madame Lucie Crête

Pièce de théâtre «Hôtel Wong en folie»

Monsieur Wong, nouveau propriétaire d'un hôtel, ne maîtrise pas bien la langue, reçoit la visite d'un inspecteur.

Tout va bien, jusqu'au moment où un colis suspect est projeté par la fenêtre, ce qui lui amène des clients plutôt louches et drôles.

Une comédie de situations loufoques, hilarantes et remplie de rebondissements mettant 9 comédiens sur scène, qui ont un seul désir, vous faire rire.



Samedi le 19 août 2017

Théâtre d'été St-Pierre-Baptiste

Prix du billet: 19\$

Information et vente des billets Gaétane Gagnon 819-364-7531

Vœux de vacances

Au nom du comité d'administration de la FADOQ, je souhaite à tous et à toutes un été reposant et de passer de très belles vacances.

Au plaisir de se rencontrer à l'automne prochain pour diverses activités dont les dates seront à déterminer (marche en septembre,

cours de mise en forme, marelle, cartes, visioconférences et soirées diverses)

Gaétane Gagnon, Secrétaire du Club

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DU BRUNCH DU RASSEMBLEMENT



Voici une partie de notre équipe de bénévoles qui offrent leur aide tout au long de l'année pour le comité du brunch.

Nous sommes fiers d'avoir des gens aussi passionnés et impliqués dans notre municipalité.

Vous faites toute la différence!



J'ai le très grand plaisir de vous informer que vous êtes récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (argent). Celle-ci reconnaît votre remarquable engagement bénévole au sein de votre communauté.

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Michelembolue

Madame Lise Dubuc

La municipalité tient à remercier grandement l'aide apportée au cours de l'année pour les nombreuses activités (et comité du brunch) de Madame Lise Dubuc. Son dévouement fait toute la différence au sein de la municipalité. Sans l'aide précieuse des bénévoles, les activités de la municipalité ne pourraient avoir lieu.

LOISIRS



<u>Juillet</u>

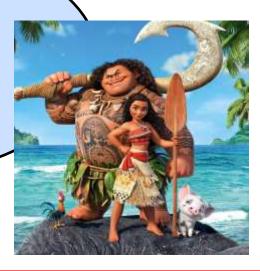
La ligue de softball du vendredi prend congé le temps des vacances soit le 21, 28 juillet et le 4 août. Elle recommence le vendredi 11 août.

Tournoi d'une journée de balle molle: samedi 29 juillet. Équipe de 11 joueurs (incluant au minimum 2 filles). Coût: 220 \$ / équipe. Informations: 819 806 -7008.

Les jeux d'eaux sont ouverts tous les jours de la semaine de 8 h à 21 h.



17 août: cinéma plein air à la municipalité. Le film présenté sera *Moana: La Légende du bout du monde.* Bienvenue à tous! Vers 20 h (il doit faire noir pour que le film débute).





MÉMO



Le camp de jour est preneur de jeux de société et autres jouets que les gens voudraient bien donner. Ceci serait un don pour les enfants afin de renouveler leur inventaire.

LES JEUDIS EN CHANSONS



BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture :

Mercredi: 18 h 30 à 20 h 30 Samedi: 10 h à 12 h

Don de livres* 8 juillet – 10 h à 12 h

Le samedi 8 juillet prochain aura lieu le désormais traditionnel « Don de livres » de la bibliothèque. Vous pourrez vous y procurer des revues et magazines élagués, des documents retirés de nos tablettes et des livres gentiment offerts par nos usagers que nous possédions déjà. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! Premiers arrivés, premiers servis!

*Vos contributions volontaires sont les bienvenues, elles nous permettent de financer différents projets et activités de la bibliothèque! Merci!

Échange de livres

Afin de permettre l'arrivée de nouveautés sur nos tablettes, nous procédons deux fois par année à un échange de livres avec le Réseau Biblio. Le dernier échange a eu lieu dernièrement, venez découvrir ce nouvel arrivage! Plusieurs centaines de nouveaux livres sont sur nos tablettes!



Fermeture estivale

Prenez note que la bibliothèque sera fermée du 20 juillet au 8 août pour la période des vacances. Réouverture selon l'horaire habituel le mercredi 9 août. Bonnes vacances et bonnes lectures au soleil!

Club de lecture - Été 2017

Afin d'encourager les enfants et les adolescents à lire tout au long des vacances scolaires, la bibliothèque organise cet été encore un club de lecture!

Il est encore temps d'inscrire votre enfant au club de lecture de la biblio!

Pour qui? : Le club de lecture s'adresse à tous les jeunes de 6 à 16 ans.

Quand?: Le club de lecture a débuté le 24 juin dernier et se terminera le 24 août. Les jeunes membres du club de lecture recevront un coupon de tirage à chaque visite à la bibliothèque.

Comment participer?: Les inscriptions se font à la biblio durant les heures d'ouverture.

À GAGNER :

Plusieurs prix de participation dont un prix de 100\$ pour l'achat de livres au choix de l'enfant gagnant!!!



MOT DE L'INSPECTEUR

Suite à une inspection du territoire et certains commentaires reçus au bureau, nous constatons que certaines propriétés sont en contravention avec la règlementation en vigueur. À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain, de laisser pousser sur ce lot ou terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de maintenir ou permettre que soit maintenu sur un immeuble un arbre dans un état tel qu'il peut constituer un danger pour les personnes circulant sur la voie publique.



Constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain, de laisser ou de permettre que soient laissés sur ce lot ou ce terrain de la ferraille, des pneus, des déchets, des détritus, des papiers, des contenants vides ou non, des matériaux de construction ou tout autre rebut ou objet de quelque nature que ce soit. Terrain d'où elle provient si celle-ci est susceptible de causer un danger pour le public ou un inconvénient aux citoyens.

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant, de laisser ou de permettre que soient laissés des ordures ménagères ou des rebuts de toutes sortes à l'intérieur ou autour d'un bâtiment ou sur un terrain.

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain, de laisser ou de permettre que soient laissés sur ce lot ou ce terrain des véhicules fabriqués depuis plus de sept (7) ans, non immatriculés pour l'année en cours ou hors d'état de fonctionner ou des rebuts ou pièces de machinerie, de véhicules ou de tout autre objet de cette nature.

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble, de laisser celui-ci ou de tolérer que celui-ci soit laissé dans un état de malpropreté ou d'encombrement tel que cela constitue un danger pour la santé ou la sécurité des personnes qui y habitent ou qui s'y trouvent.

Merci de votre compréhension et bonne saison estivale.

Normand Champagne, inspecteur

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!



Dates des versements de taxes 2017

3 juillet 1 septembre

Les paiements reçus après ces dates génèrent des intérêts. Voyez à tout régler pour ne pas laisser le montant de ces intérêts augmenter.

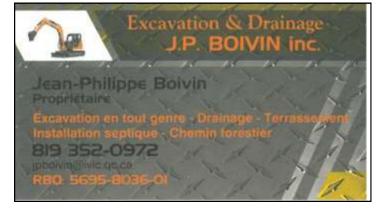














Nous sommes à votre service !!!

Transport en vrac : camions 10 roues, 12 roues et semi

Vente de sable avec certificat

Steve Boilard 819-350-2328 Au plaisir de vous servir!!!





DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LÉGENDE CONSEIL 20 h Bureau fermé, vacances Bibliothèque Comité 12-18 Festival western (Juillet) et Rendez-vous country (Août)						
2	3	4	5 18 H 30 À 20 H 30	6	7	8 10 H À 12 H
9	10	11	12 18 H 30 À 20 H 30	13	14	15 10 H À 12 H
16	17	18	19 18 H 30 À 20 H 30	20	21	22
23	7 24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

DIMANO	HE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9 18 H 30 A 20 H 30	10	11	12 10 H À 12 H
	13	14	15	16 18 H 30 À 20 H 30	17 ★ 17	18	19 10 H À 12 H
	20	21	22	23 18 H 30 À 20 H 30	24	25	26 10 H à 12 H
(Z)	27	28	29	30 18 H 30 À 20 H 30	31		

